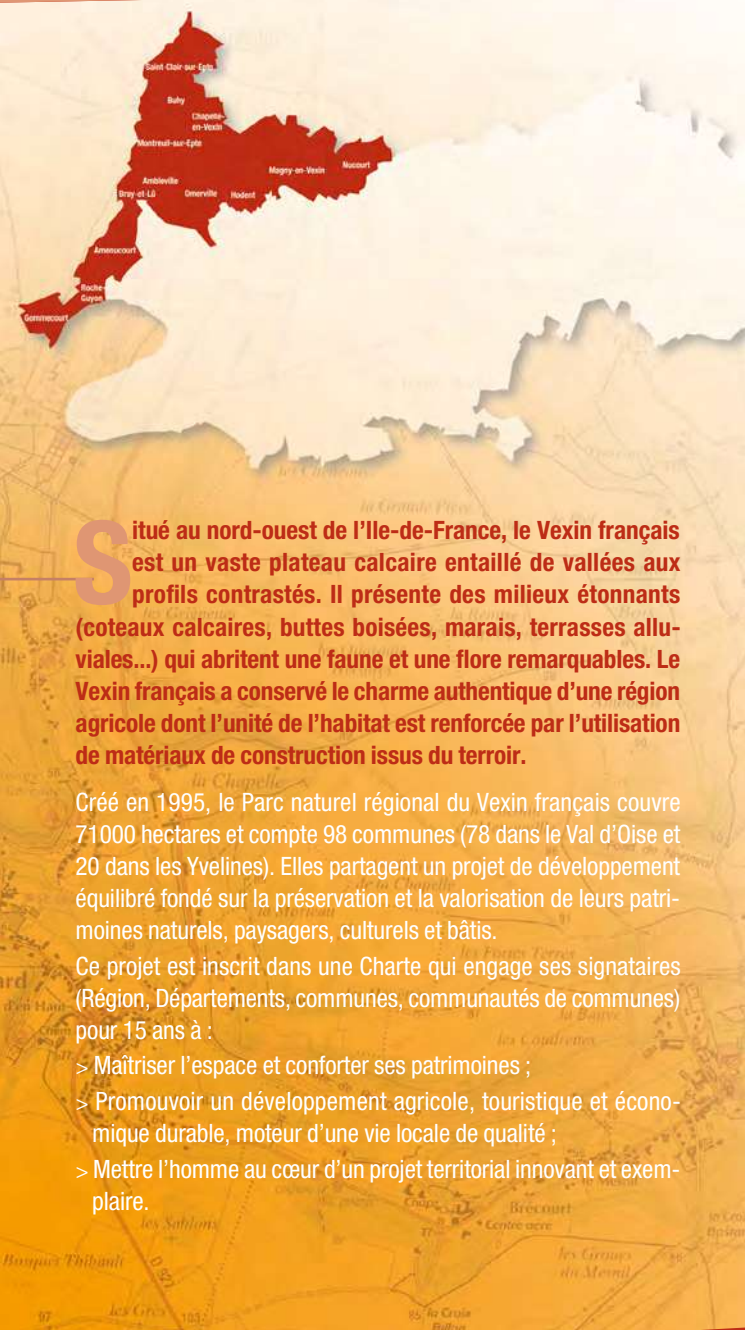


Dans cette pochette, vous trouverez 7 itinéraires de randonnée



Situé au nord-ouest de l'Île-de-France, le Vexin français est un vaste plateau calcaire entaillé de vallées aux profils contrastés. Il présente des milieux étonnants (coteaux calcaires, buttes boisées, marais, terrasses alluviales...) qui abritent une faune et une flore remarquables. Le Vexin français a conservé le charme authentique d'une région agricole dont l'unité de l'habitat est renforcée par l'utilisation de matériaux de construction issus du terroir.

Créé en 1995, le Parc naturel régional du Vexin français couvre 71000 hectares et compte 98 communes (78 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines). Elles partagent un projet de développement équilibré fondé sur la préservation et la valorisation de leurs patrimoines naturels, paysagers, culturels et bâtis.

Ce projet est inscrit dans une Charte qui engage ses signataires (Région, Départements, communes, communautés de communes) pour 15 ans à :

- > Maîtriser l'espace et conforter ses patrimoines ;
- > Promouvoir un développement agricole, touristique et économique durable, moteur d'une vie locale de qualité ;
- > Mettre l'homme au cœur d'un projet territorial innovant et exemplaire.

- V1 • Entre Seine et Epte**
Au départ de La Roche-Guyon > 21 km > 5 h 15
- V2 • Autour du marais de Frocourt**
Au départ de Bray-et-Lû > 16 km > 4 h
- V3 • Coteaux et abords de l'Epte**
Au départ de Bray-et Lû > 14 km > 3 h 30
- V4 • Les coteaux de Saint-Clair**
Au départ de Saint-Clair-sur-Epte > 16 km > 4 h
- V6 • L'église de Nucourt
par le bois de l'Île**
Au départ de Magny-en-Vexin > 14 km > 3 h 30
- V7 • Magny > Saint-Gervais >
Blamécourt > Etrez**
Au départ de Magny-en-Vexin > 13 km > 3 h
- V8 • Entre Epte et Aubette de Magny**
Au départ de Buhy > 22,5 km > 5 h 30

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Photo de couv. : Epte © PNR Vexin français - Décembre 2019 - Palissade Publicité 01 34 08 20 21 • Tarif : 4 €

Randonnées pédestres dans les vallées de l'Epte et de l'Aubette de Magny

Parc naturel régional du Vexin français



Une autre vie s'invente ici



Découvrez nos autres pochettes rando
sur www.pnr-vexin-francais.fr

CHARTÉ du randonneur

Aidez-nous à protéger le Vexin français en adoptant dans le cadre de vos activités de loisirs un code de bonne conduite. La nature est un patrimoine fragile, sa protection est l'affaire de tous ! Agissez pour l'environnement en respectant ces quelques conseils !

- > Respectez la nature, ne jetez rien au sol, même pas un mégot de cigarette, ramenez vos déchets.
- > Soyez curieux mais restez discret, vos observations n'en seront que plus nombreuses.
- > De nombreuses espèces végétales sont protégées et fragiles, leur cueillette est interdite. Ce geste répété peut entraîner la disparition de fleurs rares. Apprenez à les reconnaître !
- > L'abondance d'une espèce végétale à un endroit ne signifie pas qu'elle ne soit pas rare et protégée sur l'ensemble de la région.
- > Restez sur les chemins pour ne pas écraser la flore ni déranger la faune et évitez la création de nouvelles pistes.
- > Respectez les propriétés privées, n'abîmez pas les cultures.
- > Soyez tolérant et courtois avec les autres randonneurs et usagers de la nature.
- > En période de chasse, respectez les panneaux et les consignes des chasseurs.
- > Si vous vous promenez avec votre chien, tenez-le en laisse, surveillez-le, ne le laissez pas divaguer pour ne pas gêner la faune sauvage et les animaux en pâture.

Equipez-vous ! Munissez-vous de vos guides, cartes et jumelles et partez à la découverte du Parc naturel régional du Vexin français.

Les marques PR, GR, GRP, topoguides sont des marques déposées, propriété de la Fédération française de randonnée pédestre.



Ces itinéraires sont le fruit du travail conjoint du Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise et du Parc naturel régional du Vexin français.

> Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise

CODERANDO 95
Email : val-doise@ffrandonnee.fr
Internet : www.cdrp95.com

> Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr



Découvrez nos autres pochettes rando
sur www.pnr-vexin-francais.fr

Chers amis randonneurs,

Le Parc naturel régional du Vexin français et le Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise vous proposent 7 itinéraires de promenade et randonnée pour découvrir les paysages et le patrimoine des vallées de l'Epte et de l'Aubette de Magny.

Ces randonnées vous offrent un panorama complet sur la vallée de l'Epte, aux confins de l'Île-de-France et de la Normandie. Dès 911, à la suite du traité de Saint-Clair, l'Epte devient une frontière fortifiée entre Francs et Normands comme en témoignent le donjon féodal de La Roche-Guyon dressé sur son piton rocheux ou les vestiges des châteaux de Saint-Clair et Château-sur-Epte.

Cette région concentre également un patrimoine naturel et paysager remarquable : les Coteaux de la Seine sont classés réserve naturelle nationale et la vallée de l'Epte francilienne et ses affluents sont inscrits dans le réseau européen Natura 2000.

Affluent de l'Epte, l'Aubette de Magny offre également de beaux paysages. Installée au bord de cette rivière, la ville de Magny-en-Vexin constituait autrefois un carrefour commercial important. En remontant à sa source, au lieu-dit « les cressonnières », la vallée devient plus étroite et concentre prairies et zones humides. Quelle sera la surprise du visiteur en découvrant dressée au fond de la vallée l'église de Nucourt, seule entre bois et champs à un kilomètre du village !

Bonne randonnée !

Pour en savoir plus sur les trésors de la vallée, n'hésitez pas à télécharger l'audio-visio-guide de la vallée de l'Epte. Avec le chef viking Rollon et l'archéologue Lara Venture, partez pour une balade de 10 km au départ de Saint-Clair-sur-Epte. Plus d'infos sur www.pnr-vexin-francais.fr

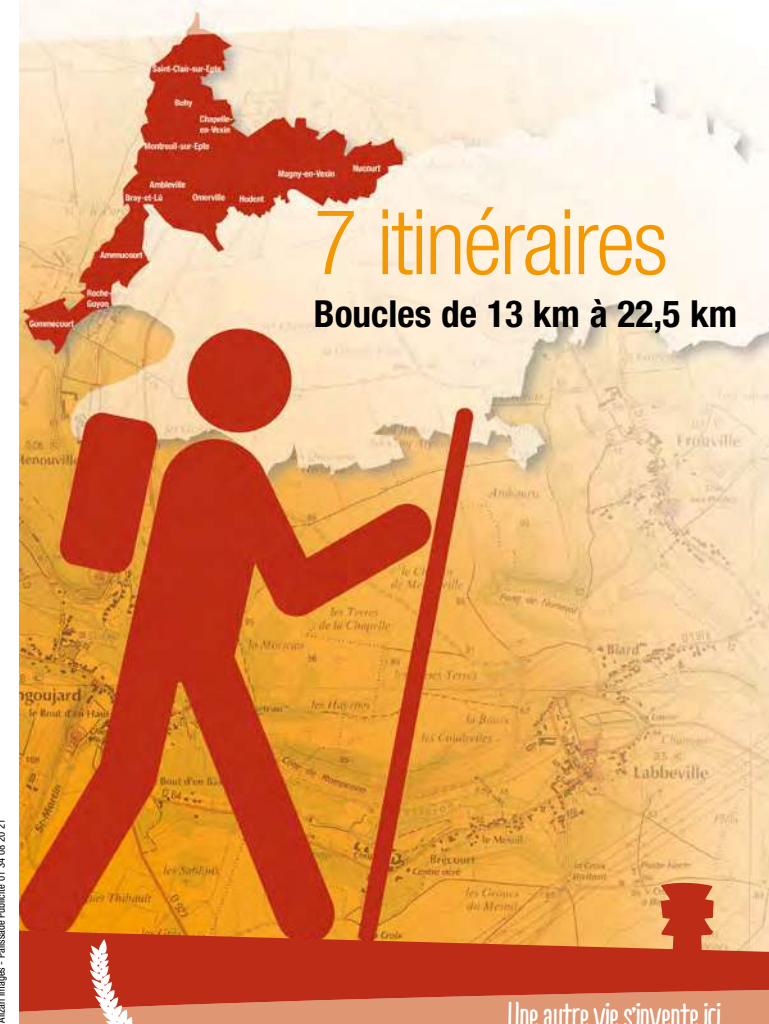
Amateurs de vélo, n'oubliez pas que le Vexin français est traversé par l'avenue verte Paris-Londres. Elle emprunte à partir de Bray-et-Lû la voie verte Gasny-Gisors dite « voie verte de la vallée de l'Epte » pour rallier la Normandie. Plus d'infos sur www.avenuevertelondonparis.com

Dans cette pochette, vous trouverez 7 itinéraires de randonnée

- V1 • Entre Seine et Epte**
Au départ de La Roche-Guyon > 21 km > 5 h 15
- V2 • Autour du marais de Frocourt**
Au départ de Bray-et-Lû > 16 km > 4 h
- V3 • Coteaux et abords de l'Epte**
Au départ de Bray-et-Lû > 14 km > 3 h 30
- V4 • Les coteaux de Saint-Clair**
Au départ de Saint-Clair-sur-Epte > 16 km > 4 h
- V6 • L'église de Nucourt
par le bois de l'Île**
Au départ de Magny-en-Vexin > 14 km > 3 h 30
- V7 • Magny > Saint-Gervais >
Blamécourt > Etrez**
Au départ de Magny-en-Vexin > 13 km > 3 h
- V8 • Entre Epte et Aubette de Magny**
Au départ de Buhly > 22,5 km > 5 h 30

Randonnées pédestres dans les vallées de l'Epte et de l'Aubette de Magny

Parc naturel régional du Vexin français



Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Photos © S. Perera - Alinari Images - Palissade Publicité 01 34 08 20 21





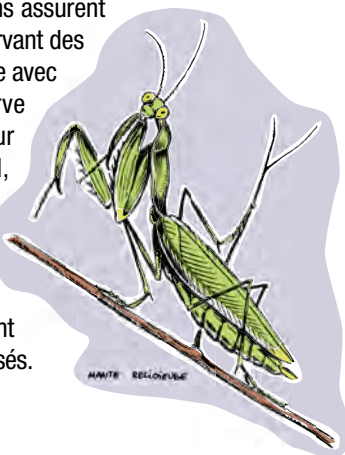
La réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine

Les coteaux de la Seine forment l'un des sites les plus remarquables du Vexin français. Ce vaste amphithéâtre naturel aux reliefs escarpés et aux abrupts lumineux abrite l'un des ensembles de pelouses calcaires les plus importants du bassin parisien.

La richesse floristique y est exceptionnelle. Près de 500 espèces y ont été recensées dont 14 sont protégées et une centaine rares ou assez rares en Ile-de-France dont le Stipe penné, l'Astragale de Montpellier ou la Phalangère à fleur de lys... La faune n'est pas en reste ! On y croise des rapaces comme le Faucon pèlerin ou la Bondrée apivore, des passereaux comme le Bruant zizi ou le Pouillot de Bonelli, des papillons comme le Flambé ou le Bel-Argus, ou bien encore la Cigale des montagnes, la Mante religieuse ou le Lézard vert qui s'épanouissent sur ces coteaux exposés plein sud.

Jusqu'au début du siècle, les coteaux avaient une vocation essentiellement agro-pastorale. Les cultures, vignes et vergers y dominaient. Certains versants façonnés en terrasses et quelques vieux fruitiers témoignent encore de ces usages. Leur abandon au cours du XX^e siècle a entraîné, par l'implantation d'un boisement spontané, la fermeture des pelouses et donc une régression des espèces qui en dépendent.

Créée en 2009, la réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine est gérée par le Parc naturel régional du Vexin français qui y mène des actions de restauration et gestion écologiques. Ainsi, de mai à octobre, des moutons assurent l'entretien de parcelles, préservant des espaces ouverts, en alternance avec les zones boisées. La réserve s'étend sur 268 hectares sur les communes de Vétheuil, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Gommecourt et Bennecourt. C'est un espace protégé et réglementé que les visiteurs peuvent découvrir en respectant les chemins de randonnée balisés.



La Roche-Guyon : une forteresse troglodytique

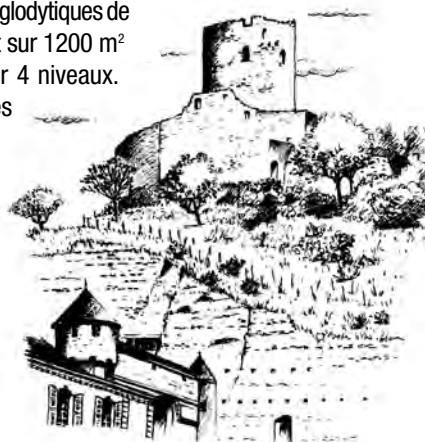
Dans une boucle de la Seine, adossé à une falaise de craie, se trouve le village de La Roche-Guyon. Au XII^e siècle, ce site particulièrement adapté accueillit une forteresse troglodytique dont Suger, conseiller des rois Louis VI et Louis VII, fit la description suivante :

« Au sommet d'un promontoire abrupt, dominant la rive du grand fleuve de Seine, se dresse un château affreux et sans noblesse appelé La Roche-Guyon. Invisible à sa surface, il se trouve creusé dans une haute roche. L'habile main du constructeur a ménagé sur le penchant de la montagne, en taillant la roche, une ample demeure pourvue d'ouvertures rares et misérables. »

Ensemble architectural unique en Ile-de-France, le château traverse dix siècles d'histoire : du donjon féodal du XII^e siècle aux écuries du XVIII^e siècle, des premières habitations troglodytiques au potager des Lumières, des salons d'apparat aux casemates aménagées par Rommel durant la Seconde Guerre Mondiale.

Les aménagements troglodytiques de ce château s'étendent sur 1200 m² et se superposent sur 4 niveaux.

Des « bôves », cavités ou abris creusés dans la roche tendre, sont encore visibles dans le village.



V1

Parc naturel régional du Vexin français



Entre Seine et Epte

- DÉPART - ARRIVÉE : **La Roche-Guyon**
- PARKING : **Le Port Giffard**
- LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **21 km**
- DURÉE : **5 h 15**
- BALISAGE : **jaune**
- CARTE IGN : **2113 ET**

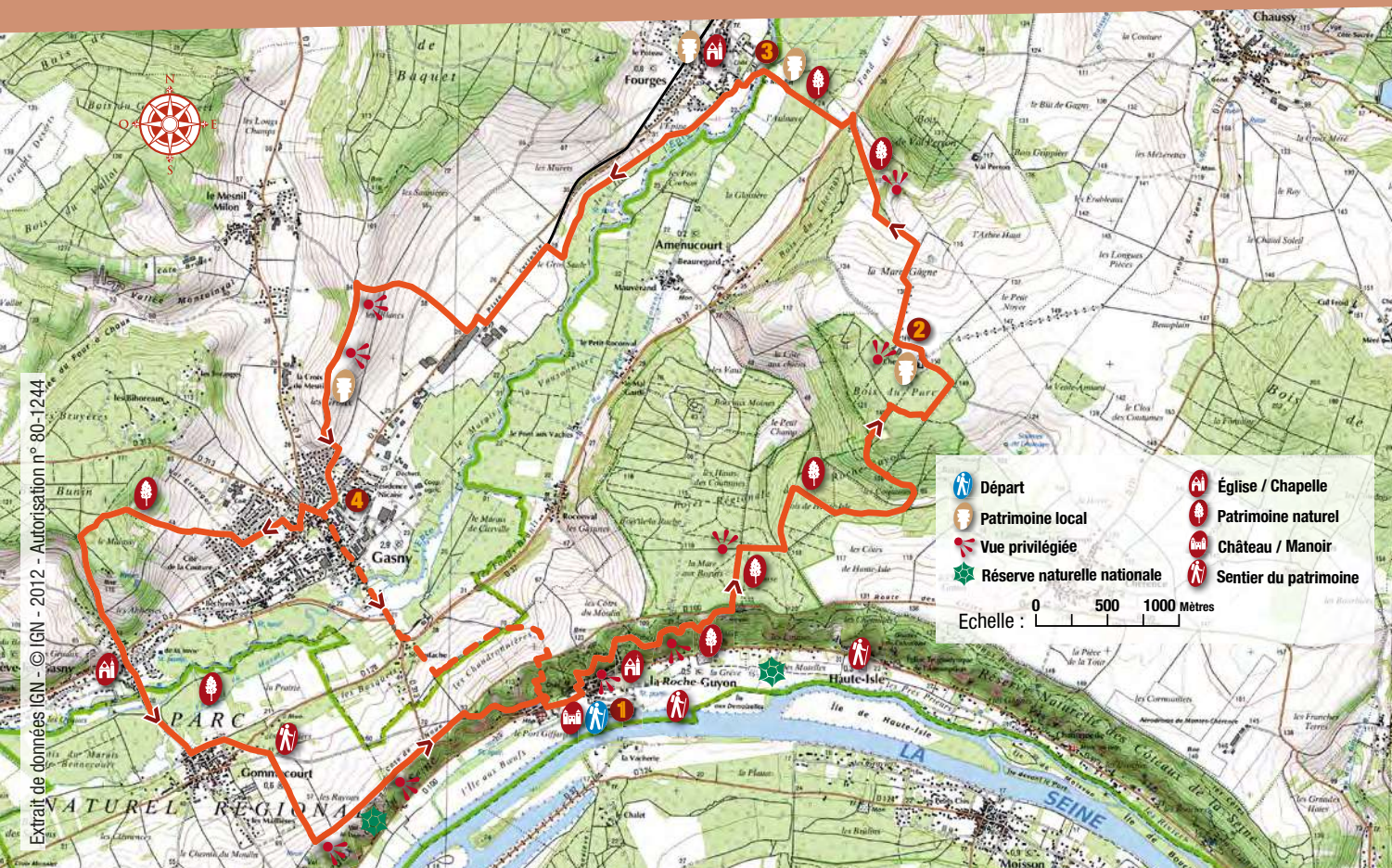
Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toumaire - Palassate Publiété 01 34 09 20 21

Une autre vie s'invente ici



Région
Ile de France



Sur les sentiers du patrimoine

Tout comme leurs voisins de la vallée de la Seine Haute-Isle et Vétheuil, les communes de La Roche-Guyon et Gommecourt disposent d'un sentier du patrimoine mis en place avec le Parc naturel régional du Vexin français. Celui de La Roche-Guyon (1,3 km) vous emmène depuis une table de lecture située sur l'ancienne pile du pont découvrir l'importance du fleuve dans l'histoire de la commune et ses principaux monuments (église, halle, gabelle, fontaine, prieuré, hôpital). Celui de Gommecourt (8 km) relie depuis le parking de la réserve naturelle le hameau de Clachalozé bordés des falaises crayeuses de la vallée de la Seine au bourg tourné vers la vallée de l'Epte et ses vertes prairies.



Curiosités à voir en chemin

La Roche-Guyon : Donjon (XII^e siècle) ; château (XV^e-XVIII^e siècle) ; potager du château classé jardin remarquable ; sentier du patrimoine ; chemin des peintres ; panorama sur la vallée de la Seine depuis le GR2.
Gommecourt : sentier du patrimoine.

Variante

Au point 4

Partir à gauche jusqu'à la D 128 ; la suivre à gauche et tourner rapidement à droite sur un chemin en sous-bois, puis à travers champs. Tourner à gauche et rejoindre la route des crêtes ; l'emprunter à droite, puis redescendre vers La Roche-Guyon par le sentier à gauche.

1 Rejoindre le château. Monter par l'escalier entre l'église et le château (sentier GR2) et parcourir le sentier en sous-bois. Couper la route devant le château d'eau et continuer sur 800 m par un sentier en balcon. Monter à gauche (sentier GRP), traverser la D 100 et s'engager dans l'allée forestière sur 400 m. Prendre le chemin à droite sur 300 m puis tourner à gauche. Après 500 m, quitter le chemin à gauche (*bien suivre le balisage*). Après environ 2,5 km, arriver sur une petite route ;

la suivre à gauche jusqu'à la ferme du Chesnay (le sentier GRP file à droite).

2 Poursuivre sur la route sur 250 m, puis à droite sur une allée bordée de peupliers. À gauche, un chemin herbeux descend à la D 37. S'avancer à gauche, puis à droite vers Fourges. Franchir l'Epte et longer le moulin.

3 À l'entrée du village, suivre à gauche la rue des Fossés. Continuer sur un chemin en lisière du bois. Après un bosquet sur la droite,

tourner à droite, puis à gauche. Aux bâtiments, virer à droite et emprunter la D 5 à gauche sur 100 m. Monter à droite par le chemin herbeux, couper une route, puis un chemin. En haut, suivre la ligne de crête à gauche jusqu'à Gasny. À la route, prendre la deuxième rue à gauche, puis la première à droite. Parvenir à un rond-point.

4 Suivre la D 313 à droite, tourner à gauche, puis dans la deuxième à droite. Au bout du parking, emprunter

la sente à gauche. Au bout, prendre à droite et, 100 m plus loin, obliquer à gauche et gagner le bois Bunin. Au premier carrefour, bifurquer à gauche sur 300 m, descendre en direction de Sainte-Geneviève-les-Gasny (sentier GR2). Traverser la D 5 et rejoindre Gommecourt en face. Suivre à gauche la rue des Batards, puis à droite le chemin de Sainte-Geneviève, couper deux routes et gagner les crêtes. Tourner à gauche, traverser la D 913 et descendre par la rue à droite pour revenir à La Roche-Guyon.



La sauvegarde des zones humides

Plus de 60 % des zones humides ont disparu de notre région depuis le début des années 1950.

Du fait de leurs fonctions de régulateur hydrologique, d'épurateur des eaux de surface et de réservoir biologique, les zones humides doivent être restaurées et préservées dans notre intérêt et pour celui des générations futures.

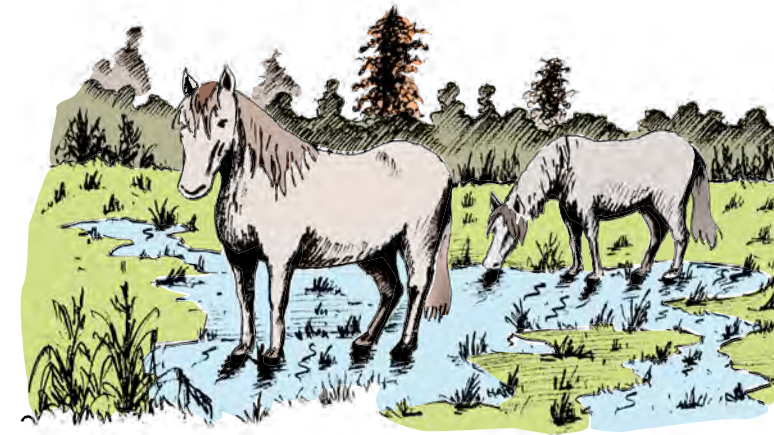
Pour cela, il faut trouver un équilibre entre les activités humaines et la préservation du fonctionnement de ces milieux.

Plusieurs actions de restauration écologiques sont mises en œuvre au marais de Frocourt :

- > l'abandon du système de drainage, sauf sur les marges, afin de favoriser une meilleure répartition de l'eau sur l'ensemble du site
- > la création d'une mare aux berges en pente douce favorable à la flore et à la faune (libellules...)
- > l'ouverture du milieu par débroussaillage et fauche
- > la mise en place de pâturage extensif pour entretenir le milieu ouvert.

L'usine de la Vieille Montagne

Source d'emplois, l'usine de la Vieille Montagne tient une importance considérable dans la vie de Bray-et-Lû. A l'origine, le village était alors majoritairement peuplé d'ouvriers de l'usine. Son implantation, au XIX^e siècle, apporte une cohésion et une solidarité dans l'une des rares communes du Vexin français où l'activité agricole est minime. En 1850, elle emploie 140 personnes. L'activité de l'usine de la Vieille Montagne est la transformation du zinc. Elle occupe 6 hectares et se décompose en plusieurs ateliers : une fonderie, huit laminoirs, une zinguerie et une filature. Au XIX^e siècle, l'église du village tombant en ruine, l'usine fournit un terrain pour construire le nouvel édifice. La toiture du clocher fut réalisée avec le zinc de la fabrique. L'usine, toujours en activité aujourd'hui, ne se visite pas.



Autour du Marais de Frocourt

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Bray-et-Lû**
- > PARKING : **place du 19 mai 1962 (ancienne gare)**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **16 km**
- > DURÉE : **4 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Curiosités à voir en chemin

Fourges : Moulin-auberge (XVIII^e siècle) ; marais de Frocourt (visites guidées uniquement).

Amenucourt : ferme du Chesnay (privée). Points de vue sur la vallée de l'Epte.

Bray-et-Lû : église Notre-Dame.

ruie principale à gauche, traverser la D 5, passer le moulin de Fourges (marais de Frocourt à proximité) et continuer par la route. Prendre la D 37 à gauche sur 100 m.

d'arbres fruitiers et rester sur le chemin. A l'extrémité des arbres, se diriger à gauche sur 400 m, puis tourner à gauche.

1 Du parking, prendre à gauche le sentier qui monte vers le bois et franchir l'ancien passage à niveau. Grimper en sous-bois, longer la lisière et tourner à gauche. Suivre la route à gauche sur 100 m, puis le premier chemin à droite.

3 Tourner à droite sous les lignes à haute tension et monter par le chemin herbeux qui s'incurve légèrement vers la gauche, puis vire à droite 300 m plus loin (point de vue sur la vallée de l'Epte) et devient bordé de peupliers. Emprunter la route à gauche jusqu'à la ferme du Chesnay (pigeonnier).

5 Suivre le chemin à droite, puis le chemin à gauche. Prendre le premier chemin à droite et tourner deux fois à gauche. Au bout, poursuivre à droite, traverser un bois et continuer tout droit sur le plateau. Couper la petite route. Longer la lisière du bois de Tiron et poursuivre dans la même direction. Descendre au carrefour des D 37 et D 142, près d'un lotissement.

2 Descendre à gauche, contourner le bosquet par la gauche (point de vue sur la vallée de l'Epte). Poursuivre sur 800 m, dévaler la pente à gauche et parvenir à Fourges. Emprunter la

4 A l'entrée de la ferme, suivre le chemin empierré à gauche puis longer une clôture. Obliquer à droite sur le plateau entre deux rangées

6 Prendre la D 142 à gauche sur 1 km pour traverser Bray-et-Lû. Franchir l'Epte, puis emprunter la D 86 à droite pour revenir au parking.



LE CORDULÉGAstre ANNÉLÉ

Faune et flore du marais de Frocourt

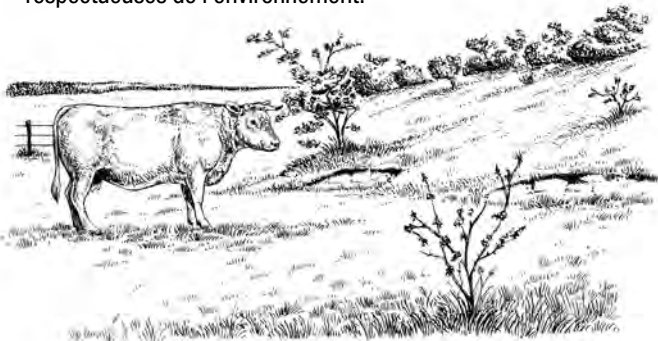
Le marais de Frocourt, espace naturel sensible du Val d'Oise, constitue une des rares zones humides de la basse Epte non entièrement dévolue à la popiculture (culture du peuplier). La gestion écologique dont il bénéficie permet le développement de formations herbacées humides avec un cortège relativement important d'espèces végétales peu fréquentes et protégées comme la Cardamine impatiente, et dans les fossés, la Zannichélie des marais. Au sud du site, on trouve un petit boisement alluvial naturel qui abrite une autre espèce végétale protégée, la Balsamine des bois. La Bergeronnette des ruisseaux se reproduit sur les berges de l'Epte, le Cordulégastre annelé et l'Orthétrum brun se cantonnent aux fossés en eau.

Faune et flore remarquables de la vallée de l'Epte

Afin de protéger les milieux remarquables et les espèces qui y sont présentes, la vallée de l'Epte francilienne et ses affluents ont été inscrits dans le réseau européen Natura 2000. Ce site concerne 14 communes sur 3187 ha.

Cette entité écologique regroupe une grande mosaïque de milieux. On trouve sur les versants et rebords de plateaux des milieux secs tels que pelouses calcaires et boisements thermophiles. En fond de vallée, ce sont les milieux humides qui dominent, alternant des grandes prairies ouvertes et des boisements. Ces milieux accueillent une faune et une flore particulièrement intéressantes, dont certaines espèces sont protégées. Les herbiers aquatiques abritent par exemple la Zannichellie des marais, les boisements humides la Balsamine des bois, et les prairies humides l'Orchis négligé. L'Agrion de Mercure, petite libellule bleue protégée, est présente dans les espaces humides ouverts des fonds de vallée, alors que la Cigale des montagnes vit sur les coteaux calcaires. Les cours d'eau sont occupés par plusieurs espèces de poissons remarquables tels que le Chabot ou les Lamproies de Planer et marines, et par la rare écrevisse à pattes blanches. Les prairies sont fréquentées par le Vanneau huppé, le Pipit farlouse et le rare et très discret Criquet ensanglanté.

Le Parc naturel régional du Vexin français œuvre au quotidien à la préservation de ces espaces en favorisant le maintien et l'entretien des prairies et en encourageant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



L'allée couverte de Copierres

L'allée couverte de Copierres, sépulture collective mégalithique édifée au Néolithique récent ou final (entre -3600 et -2200 ans avant notre ère), fut mise au jour accidentellement en 1886. Elle fut fouillée cinq ans plus tard et classée Monument historique en 1895. Située à 118 mètres d'altitude sur la rive gauche de l'Epte, elle offre une très belle perspective sur la vallée. Bâtie entièrement en blocs de calcaire, elle s'étend sur 15 mètres de long pour une largeur maximale de 2 mètres. Le chevet est constitué d'une seule grande dalle. Le sol était entièrement dallé. Deux éléments de couverture sont aujourd'hui visibles à l'intérieur de la chambre. Une quinzaine de crânes trépanés a été retrouvée, mais le mobilier qui les accompagnait a malheureusement disparu.

> Source : *Dolmens et menhirs du Val d'Oise*, Hervé Guy et Philippe Soulier, 1995, SDAVO

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

V3

Parc naturel régional du Vexin français



Coteaux et abords de l'Epte

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Bray-et-Lû**
- > PARKING : **place du 19 mai 1962 (ancienne gare)**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **14 km**
- > DURÉE : **3 h 30**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toumaire - Palissade Publiété 01 34 09 20 21



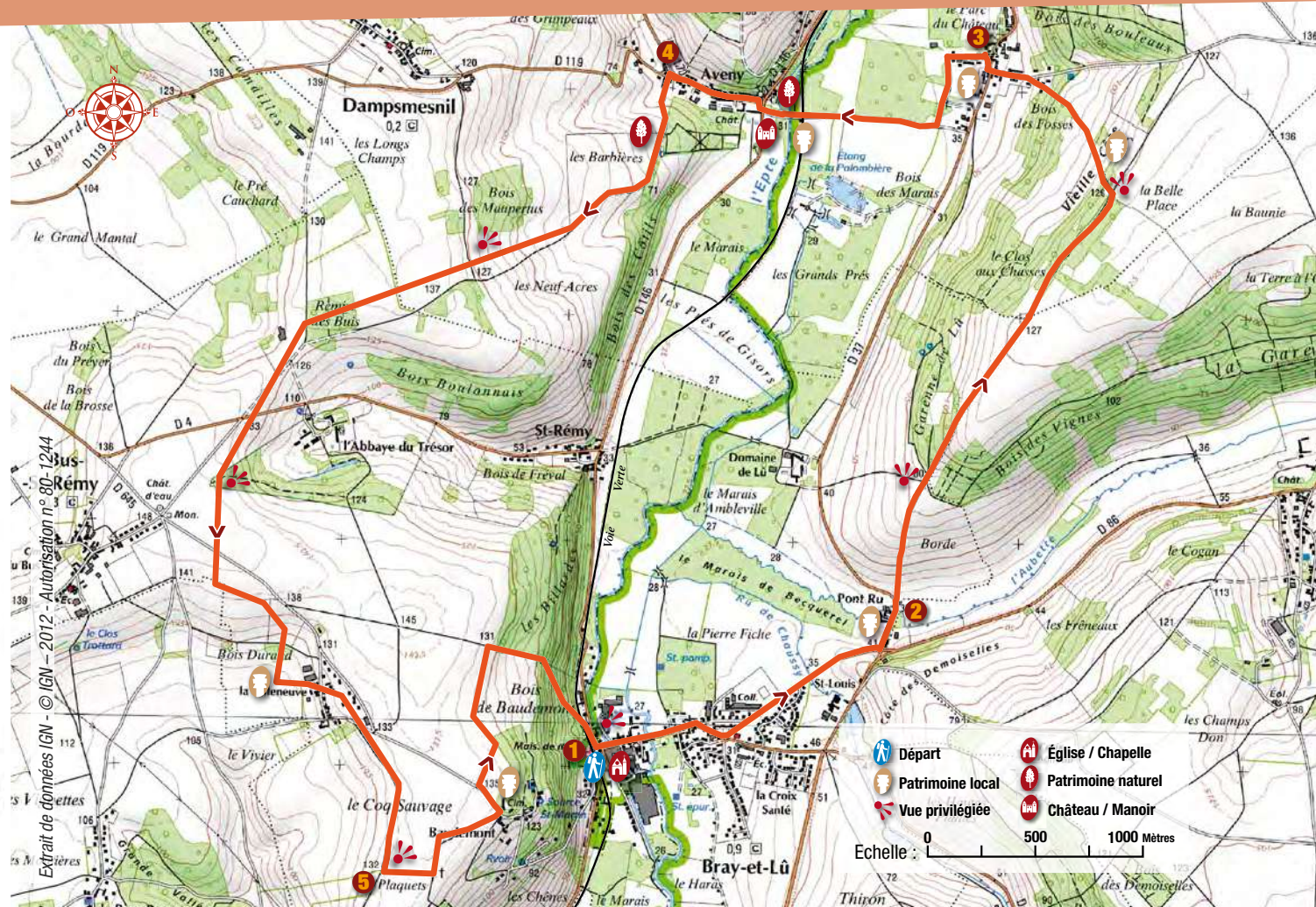
Une autre vie s'invente ici



Région Île de France

Un pont entre deux Vexin

Le pont d'Aveny est aujourd'hui l'unique ouvrage du XVIII^e siècle enjambant l'Epte. Ce pont pittoresque est également un lieu symbolique marquant la liaison entre deux villages, deux départements, deux régions mais surtout entre le Vexin français et le Vexin normand. Construit en pierre de taille, il se compose de trois arches, permettant de briser le courant de l'Epte. En février 1993, sa traversée est interdite à toute circulation pour cause de vétusté. Un combat commence alors pour sa sauvegarde, menée notamment par l'Association pour la protection du pont d'Aveny. Il sera classé Monument Historique le 4 juillet 1995, puis restauré en 2001.



1 Prendre à droite vers le centre-ville (D 86), franchir l'Epte et gagner le centre de Bray-et-Lû (église Notre-Dame). Au rond-point, bifurquer à gauche (D 86) et atteindre un croisement avec la D 37. Descendre sur la gauche (sentier GRP) pour franchir l'Aubette.

droit par un chemin de terre. Continuer en face : passer en bordure de bois, puis à travers les cultures et enfin en sous-bois. Arriver à une bifurcation à la sortie du bois. Descendre à gauche (le sentier GRP file tout droit). À la route, tourner à gauche vers Copierres. Suivre à droite la rue principale sur 50 m.

2 Après l'ancienne scierie de Pont-Ru, quitter la route en montant tout

3 À la placette, aller à gauche. Après 200 m, virer à gauche,

puis emprunter à droite une petite route qui conduit à Aveny en passant devant l'ancienne gare et en franchissant l'Epte. Face au château-restaurant, tourner à droite, puis tout de suite à gauche sur la D 119. À la bifurcation, aller en face sur quelques mètres.

4 Prendre un chemin à gauche qui monte sur le plateau et

débouche sur la D 4. Poursuivre en face jusqu'au château d'eau. Prendre alors la deuxième route à gauche. À la fourche, prendre la direction de Fourges. S'engager sur le premier chemin à gauche. Près de l'abri, bifurquer à droite, puis à gauche. À la sortie de la Villeneuve (bosquet), tourner à droite sur un chemin terreux. Après 700 m, atteindre un carrefour.

Curiosités à voir en chemin

Bray-et-Lû : Eglise Notre-Dame, Aubette de Magny

Montreuil-sur-Epte : pont d'Aveny, points de vue sur la vallée.

5 Virer à gauche, puis à nouveau à gauche. En arrivant sur la route à Baudemont (ruines du château), prendre à gauche sur 300 m. Emprunter à droite le chemin de terre

jusqu'à la ligne électrique. Descendre en lisière le bois, puis le traverser par un petit sentier pentu. Franchir l'ancienne voie ferrée et tourner à droite pour rejoindre le point de départ.

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte

Après des décennies d'incursions vikings, Charles III dit le Simple se résout en 911 à conclure un accord avec Rollon, l'un des chefs scandinaves qui menace alors le royaume des Francs. En échange de la conversion de ce dernier au christianisme et de son serment de vassalité envers le souverain carolingien, il reçoit les terres comprises entre l'Epte et la mer, soit la future Normandie. Une des scènes de la cérémonie du traité est représentée sur un vitrail de l'église du village. On y voit la signature du traité de Saint-Clair-sur-Epte avec à gauche Charles le Simple couronné et à droite Rollon armé d'une épée ; au-dessus est figuré le baptême du Viking.

Audio-visio-guide de la vallée de l'Epte

De Saint-Clair-sur-Epte, laissez-vous guider par le chef viking Rollon et Lara Venture, une archéologue virtuelle pour une balade à la découverte de l'histoire et de la nature de la vallée de l'Epte. L'audio-visio-guide est disponible en version française, anglaise et en langue des signes française (LSF) via l'application mobile iONO.

> Parcours de 10 km au départ de Saint-Clair-sur-Epte.
Informations sur www.pnr-vexin-francais.fr



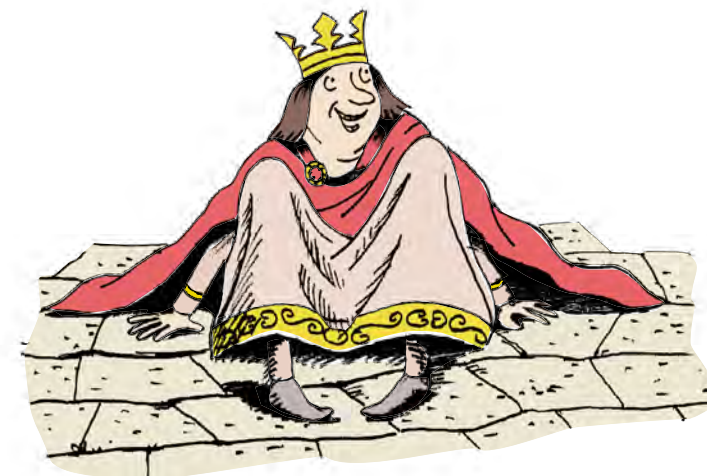
Une voie verte dans la vallée de l'Epte

La voie verte de la vallée de l'Epte est un parcours de 28 km aménagé sur le tracé de l'ancienne voie ferrée qui reliait Gasny à Gisors. De Gisors, capitale historique du Vexin normand, la voie verte chemine vers la Seine en longeant la vallée de l'Epte, ancienne frontière entre la Normandie et le royaume de France. Cette voie verte enrobée est ouverte aux usagers pédestres, aux personnes en fauteuil roulant, aux cyclistes et aux rollers. Plusieurs aires de pique-nique y ont été aménagées. En chemin, vous pourrez notamment découvrir les châteaux de Gisors et Dangu ainsi que le moulin de Fourges. Elle traverse les communes de Bray-et-Lû et Montreuil-sur-Epte, adhérentes au Parc naturel régional du Vexin français.



V4

Parc naturel régional du Vexin français



Les coteaux de Saint-Clair

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Saint-Clair-sur-Epte**
- > PARKING : **parking de l'Ermitage**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **16 km**
- > DURÉE : **4 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : Inkyouon, Pascal Robin - Henri Toumadre - Palettes Publiées 01 34 08 20 21



Une autre vie s'invente ici

Région
Île de France

1 Quitter le parking par la rue de l'Ermitage. Prendre la route principale à droite et gagner l'entrée des Bordeaux-de-Saint-Clair. Emprunter la route à gauche. Elle devient un chemin. Au bout, tourner à droite, traverser la voie verte (ancienne voie ferrée), puis la D 146 et arriver à Château-sur-Epte. Suivre la D 667 à gauche sur 20 m.

2 Continuer par la D 667 sur 1 km. Dans le virage, prendre en face le chemin de plaine. Poursuivre par la route à gauche et gagner Berthenonville. Prendre la D 8 à droite, partir à gauche et atteindre une bifurcation.

3 Emprunter à gauche le chemin qui s'enfonce dans le bois. Passer une source, le chemin oblique à droite et quitte le bois. A la croisée de chemins, descendre à gauche, tourner à droite, puis dévaler la pente à gauche jusqu'à Aveny.

4 Prendre la D 119 à gauche, la D 146 à droite à l'angle du château et tourner sur la route à gauche. Franchir l'Epte, passer l'ancienne gare et continuer sur 750 m. Avant Copierres, s'engager sur le chemin à gauche. Au bout, virer à droite.

5 Emprunter la D 37 à droite sur 30 m, la rue à gauche, puis monter par le chemin à droite. Prendre le chemin à gauche sur 100 m puis le chemin à droite. Couper la route et continuer tout droit. Emprunter le chemin à droite, puis le chemin à

gauche. Traverser la route, continuer tout droit, puis suivre la route à droite sur 50 m.

6 S'engager sur le chemin à gauche. Tourner à gauche puis à droite et descendre vers Saint-Clair-sur-Epte. Longer la D 14 à gauche sur 200 m puis la rue à gauche. Rejoindre à droite le parking de l'Ermitage.



Extrait de données IGN - © IGN - 2012 - Autorisation n° 80-1244

Variante

> LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : 18,5 km

Au point 2

Monter à droite vers le château, poursuivre par la petite route qui devient un chemin et tourner à gauche pour rejoindre l'entrée de Berthenonville.

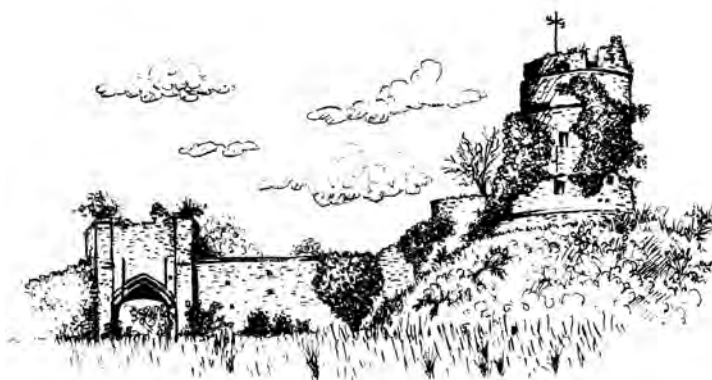
Au point 3

(Par l'allée couverte de Dampsmesnil) Monter par le chemin à droite, bifurquer à gauche en lisière du bois de la Garenne, tourner à gauche en lisière et descendre vers Aveny pour rejoindre l'itinéraire principal.

L'Epte : une frontière fortifiée

L'Epte obtient sa valeur emblématique à la signature du Traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911. La rivière devient alors une frontière fortifiée, séparant le Vexin français du Vexin normand. Chacune de ses deux rives était jalonnée de forteresses. Les châteaux de Saint-Clair-sur-Epte et de La Roche-Guyon protégeaient la rive française du Vexin, tandis que ceux de Dangu, Château-sur-Epte et Baudemont veillaient sur le Vexin normand. S'il ne reste qu'une tour en ruine de l'édifice de Saint-Clair-sur-Epte, le donjon de La Roche-Guyon est en revanche encore visible. Il occupait une position stratégique, lui permettant de surveiller l'Epte et la Seine. Côté normand, le site de Château-sur-Epte offre de beaux restes de premier château fort construit sur motte par Guillaume Le Roux, au bord de l'Epte. Le donjon, entouré d'une « chemise », se dresse sur un piton. Ces forteresses défendirent la frontière de l'Epte pendant plusieurs siècles.

> Source : P. AUBIN, P. VATINEL, la frontière franco-normande de l'Epte, Vivre en Val d'Oise n° 21.



Curiosités à voir en chemin

Saint-Clair-sur-Epte : chapelle de l'Ermitage et fontaine miraculeuse, verger conservatoire, église Notre-Dame (XI^e siècle)

Montreuil-sur-Epte : pont d'Aveny, château d'Aveny, allées couvertes de Dampsmesnil et Copierres
Château-sur-Epte : vestiges du château fortifié

V6

Parc naturel régional du Vexin français

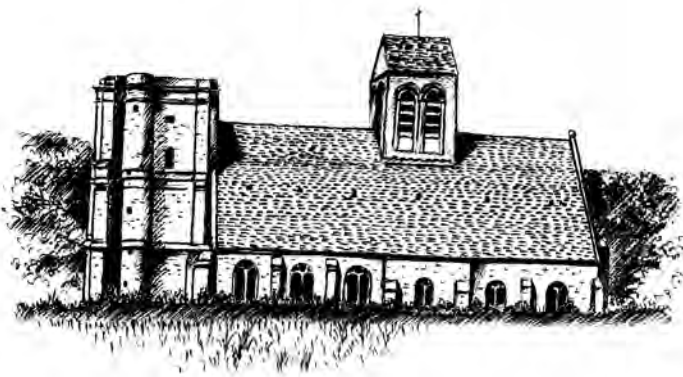


L'église Saint-Quentin

La particularité de cette église réside dans sa situation, à un kilomètre du village, ce qui la sauve des bombardements de 1944. Elle possède deux clochers de style différent : l'un, traditionnel, date du XIII^e siècle et se place au milieu du chœur, tandis que l'autre, d'un style Renaissance, est appliqué contre la façade et s'apparente à une tour carrée, inachevée à cause des guerres de religion. C'est lui qui sert de porche d'entrée et il est attribué à Jean Grappin. Le transept est réalisé dans la seconde moitié du XII^e siècle, tandis que le chœur est reconstruit au XIII^e siècle. Deux chapelles latérales sont ensuite ajoutées et, vers 1540, la nef primitive est remplacée par un triple vaisseau.

L'église abrite un retable, constitué de neuf tableaux reliés par des éléments décoratifs, tels que des végétaux ou des arabesques. Il illustre des scènes de la passion du Christ et représente les grands personnages de l'histoire sainte. [...] Cette œuvre proviendrait de l'Abbaye de Royaumont, à moins qu'elle n'ait été exécutée sur place par des artistes itinérants, originaires des Flandres ou de Franche-Comté. Sa fragilité et son ampleur confirmeraient plutôt la seconde hypothèse.

> Source : Tigris / Flohic Editions, œuvre collective



L'Aubette de Magny

L'Aubette de Magny prend sa source au lieu-dit « les cressonnières », sur la commune de Nucourt. Après un parcours de 15 kilomètres, elle se jette dans l'Epte au domaine de Lû, dans la commune de Bray-et-Lû. Deux sources permanentes alimentent la rivière, celle de l'ancien lavoir et celle des cressonnières. C'est en effet grâce à l'eau de cette source que fût exploité le cresson. Le parcours de l'Aubette est encaissé dans le calcaire puis dans la craie et la vallée est relativement étroite. Trois principaux affluents rejoignent l'Aubette de Magny : le ru du lavoir, le ru de Genainville et enfin le ru de Chaussy dont la source se situe non loin du domaine de Villarceaux. Autrefois, l'Aubette était jalonnée de 26 lavoirs, 6 fontaines et 15 moulins. Une filature et des fabriques de bouchons animaient naguère la vallée.

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toimadre - Palissade Publiété 01 34 09 20 21

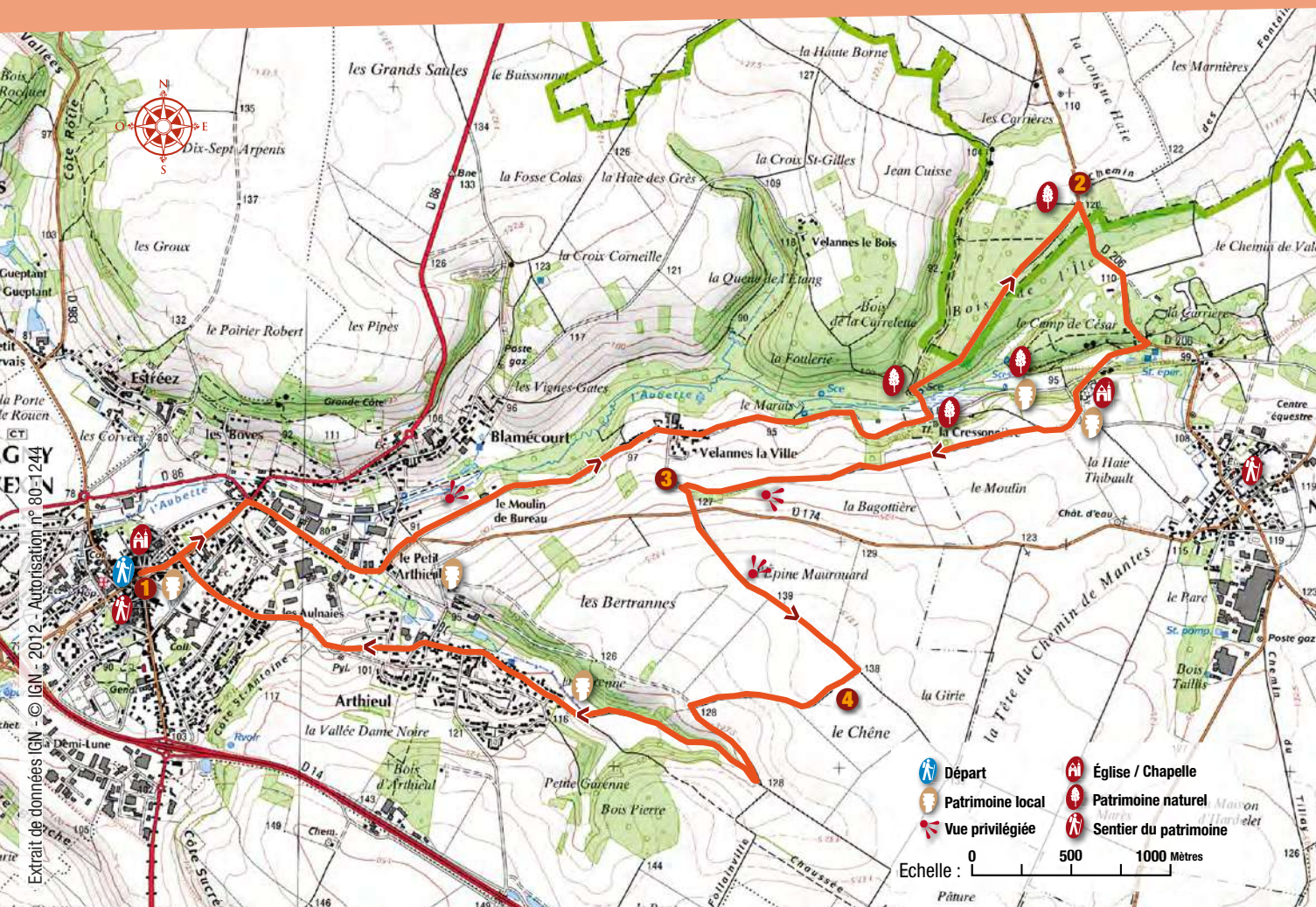
L'église de Nucourt par le bois de l'Île

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Magny-en-Vexin**
- > PARKING : **place de la Halle**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **14 km**
- > DURÉE : **3 h 30**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2213 ET**

Une autre vie s'invente ici



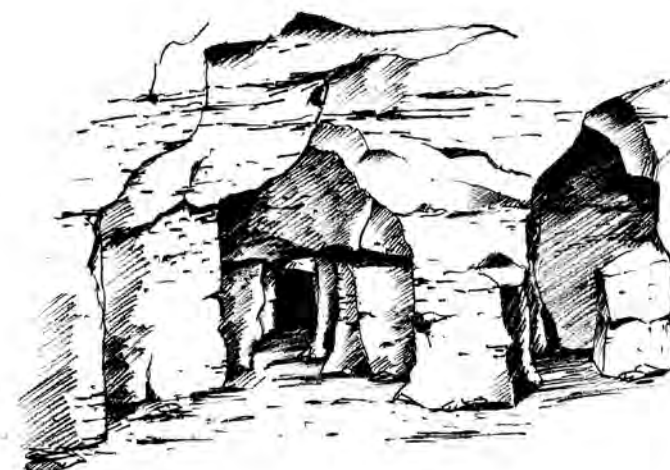
Région Île de France



Les activités souterraines de Nuécourt

La nature du sous-sol de Nuécourt a favorisé très tôt l'installation de fours à chaux et l'exploitation souterraine des carrières pour en extraire la pierre à bâtir. Celles-ci seront utilisées comme champignonnières dès le XIX^e siècle, jusqu'au jour où, durant l'occupation allemande, des techniciens militaires aménageront ces carrières pour y finir de monter les V1 et les stocker à l'abri d'une attaque. Cela vaudra à la commune de Nuécourt d'être par trois fois bombardée durant l'été 1944 les 22 juin, 10 juillet et 12-13 août. Le village fut détruit à 80 % mais 241 bombes volantes furent anéanties. On déplora 8 morts parmi la population civile.

> Source : Jean AUBERT, *La grande histoire du Val-d'Oise*



1 De la place de la Halle, descendre par la rue de Beauvais. Poursuivre par le GR11. Au carrefour, prendre la D 174 à droite en direction de Nuécourt. Au croisement, après Le Petit-Arthieu, bifurquer sur la route à gauche et traverser Velannes-la-Ville. Continuer le long du vallon de l'Aubette. Emprunter la route à gauche (cressonnières puis source à

droite). Monter par le chemin à droite (GR11) dans le bois de l'Île.

2 A la sortie du bois, prendre la D 206 à droite et laisser le Camp de César à droite. Au croisement, prendre à droite le chemin empierré, puis monter à gauche vers l'église isolée de Nuécourt. La dépasser et poursuivre par le chemin en face.

3 A la hauteur de Velannes-la-Ville, monter par la route à gauche, traverser la D 174 et continuer par le chemin de plaine.

4 Suivre le chemin à droite, tourner à gauche, puis virer à droite en angle aigu. Emprunter la chaussée Jules-César à droite. Traverser Arthieu par la rue du Village puis

la rue Eugène-Blouin et descendre à Magny. Tourner à gauche pour retrouver la place de la Halle.

Curiosités à voir en chemin

Nuécourt : église Saint-Quentin (XII^e s.), sources de l'Aubette, sentier du patrimoine
Magny-en-Vexin : église Notre-

Dame (XIII^e - XVII^e s.), chaussée Jules-César à Arthieu, anciennes cressonnières à Velannes-le-Bois, sentier du patrimoine



L'activité chaisière de Magny-en-Vexin

Au XIX^e siècle, l'activité chaisière assure la prospérité des communes de Magny-en-Vexin et de la vallée de l'Epte. Initiée vers les années 1840, cette activité s'appuie sur une tradition de travail du bois. En 1836, on trouve à Magny, outre les charpentiers et sabotiers, treize menuisiers, deux ébénistes, un fabricant d'instruments de mesure, un fabricant de pieds et deux tourneurs. Dans les années 1860, la production de chaises se développe et essaima dans plusieurs quartiers de la ville. C'est alors pendant quelques années un essor continu. Magny est qualifiée de « perle du Vexin ». Des fabriques s'y installent ainsi qu'à Buchet, Saint-Clair-sur-Epte ou Saint-Gervais.

En 1877, on fabrique environ 6000 douzaines de chaises par an. Il existe alors à Magny des familles entières dont les membres sont employés par les chaiseries. Cette activité se ralentit à la fin du XIX^e siècle, principalement en raison de la concurrence des prisons, en particulier celles de Gaillon et de Poissy, qui se mettent à fabriquer des chaises à un prix très inférieur à celui des entreprises privées.

Blamécourt, Arthieul et Velannes, anciennes communes du Vexin

Autrefois indépendantes, Blamécourt, Arthieul et Velannes sont aujourd'hui rattachées à la commune de Magny-en-Vexin. Le village de Blamécourt domine la vallée de l'Aubette ; la grande ferme conserve en partie un corps de logis de l'ancienne demeure seigneuriale.

Situé dans un petit vallon, le hameau d'Arthieul est traversé par la chaussée Jules-César, ancienne voie romaine reliant Paris à la Manche. Il existait un château érigé sur un flanc de la colline, qui fut détruit en 1824. L'ancienne mairie abrite désormais une école.

Le village de Velannes comprend deux hameaux : Velannes-la-Ville près de l'Aubette et Velannes-le-Bois, hameau isolé dans les bois qui possédait autrefois une chapelle dédiée à Saint-Leu-Saint-Gilles. Après le démembrement, le premier hameau fut rattaché à Arthieul et le second à Blamécourt.



Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toumaire - Palissade Publiété 01 34 09 20 21



Magny, Saint-Gervais, Blamécourt, Etrez

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Magny-en-Vexin**
- > PARKING : **place de la Halle**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **13 km**
- > DURÉE : **3 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**



Une autre vie s'invente ici





Curiosités à voir en chemin

Magny-en-Vexin : église Notre-Dame (XIII^e - XVII^e s.), maison Henry II, hôtels particuliers, rues pavées, lavoir, ferme de Blamécourt. Sentier du patrimoine : circuit de

6 km disponible sur le site www.pnr-vexin-francais.fr

Saint-Gervais : église Saint-Gervais et Saint-Protas (XII^e - XVI^e s.), sentier du patrimoine (circuit de 14,5 km).

1 De la place de la Halle, prendre la rue Carnot (admirer au croisement avec la rue de l'Hôtel-de-Ville, la maison dite de Henry II - 1555). Après l'hôpital, prendre à droite le boulevard des Ursulines puis à gauche le sentier goudronné longeant l'école et l'Aubette. Franchir un petit pont de bois puis s'avancer sur un large chemin (sentier GR11). Passer dans le tunnel sous la D 14, filer tout droit et atteindre un croisement.

2 Quitter le sentier GR11 en montant à droite. Traverser le hameau d'Archemont par la rue principale qui monte sur le coteau, puis passe sous la D 14.

3 Longer la D 983 sur 300 m, puis prendre à gauche un chemin le long d'un mur de pierres. A Saint-Gervais, emprunter la rue à gauche puis la suivante à droite.

4 Suivre à droite du cimetière la route de Montagny sur 900 m. Virer à droite sur le chemin et plus

loin, couper la D 983 avec prudence. Poursuivre en face sur un chemin traversant le plateau céréalière. Atteindre un croisement.

5 Continuer en face, puis tourner à droite. Couper la D 86 et prendre en face. Quitter la petite route pour le premier chemin à gauche. Après 100 m, virer à droite, puis de nouveau à droite sur une petite route. Au bout de la rue, remonter à droite sur 300 m.

6 Un chemin à gauche mène à la D 86. Continuer en face sur le chemin des Vignes. Serrer à droite en lisière du bois. À la route (château à gauche), prendre la deuxième à gauche pour gagner Etrez. Au carrefour, aller en face sur 100 m.

7 Tourner à gauche sur un sentier le long d'un ruisseau. Traverser la D 86 et poursuivre en face. Franchir l'Aubette et prendre l'allée à gauche. Après la barrière, prendre la petite ruelle à droite. De l'église, rejoindre la place de la Halle.

Variante

Au point **5**

Possibilité de rejoindre rapidement Magny-en-Vexin par le chemin à droite.

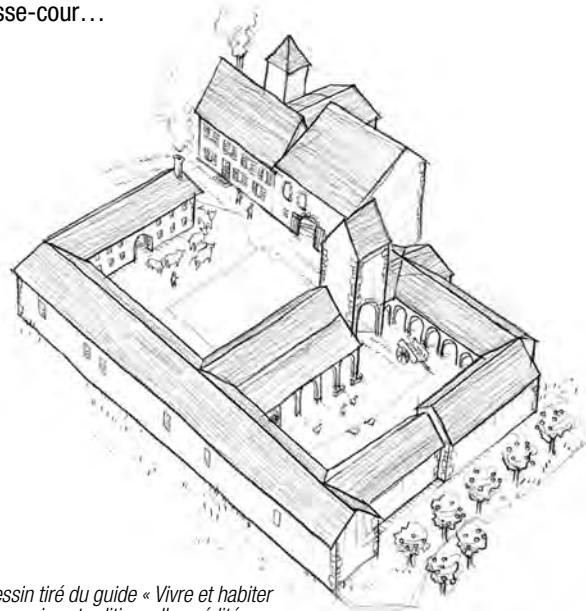


La fontaine Saint-Clair

Considérées autrefois comme des objets de culte sacrés au pouvoir guérisseur, les sources et fontaines étaient nombreuses dans le Vexin. A Saint-Clair-sur-Epte, la fontaine de Saint-Clair était réputée pour guérir les maux d'yeux. Située à proximité de l'Ermitage du Saint, elle abrite dans une niche sa statue. Le Saint était célébré le 27 juillet. Au début du siècle, la veille de cette fête, une cérémonie religieuse était organisée. En clôture, les pèlerins se frottaient les yeux de l'eau miraculeuse.

L'architecture des fermes vexinoises

La distribution des villages dans le Vexin français a vraisemblablement pour origine les anciennes fermes (villa ou domaine de l'époque gallo-romaine). Suite aux invasions barbares, les villages ont gardé concentrées les fermes et toutes leurs activités. A partir du XVI^e siècle, le développement de nouvelles techniques agricoles a entraîné l'apparition de grandes propriétés construites hors des villages. Celles-ci disposent d'une architecture particulière dans laquelle on retrouve un caractère défensif en façade extérieure et une architecture de façade intérieure liée à toutes les activités agricoles de l'époque : écuries, grange, étable, pigeonnier, fournil, basse-cour...



> Dessin tiré du guide « Vivre et habiter une maison traditionnelle », édité par le Parc naturel régional du Vexin français.



Entre l'Epte et l'Aubette de Magny

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Buhy**
- > PARKING : **église**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **22,5 km**
- > DURÉE : **5 h 30**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

1 Face à l'église, aller à gauche puis, au bout de la rue, bifurquer à droite.

2 A l'angle du cimetière, poursuivre par le chemin en face, puis obliquer sur le chemin à droite qui passe en lisière du bois. Couper la route, continuer et, à la croisée de chemins, prendre la route empierrée tout droit. Elle conduit à une station de gaz enterrée. Longeur la clôture et traverser le bosquet. Le chemin se faufile entre les pâturages et arrive dans le hameau de Ducourt.

3 Au carrefour, prendre la route la plus à gauche, couper la D 135 et traverser Magnitot, en laissant le château à droite et en restant à gauche. Suivre la D 135 à droite sur 150 m, puis s'engager à droite sur le sentier qui longe un bosquet. Entrer dans la partie nord du bois de Magnitot et descendre dans Archemont. Continuer par la rue principale.

4 Prendre la rue aux Vaches à droite, poursuivre à travers champs et descendre à gauche dans la vallée de l'Aubette.

5 Emprunter le chemin à droite. Il longe la vallée de l'Aubette, puis tourne à droite en lisière du bois de

Magnitot et vire à gauche. Passer à droite de la ferme de Louvière.

6 Monter par la route à droite sur 50 m, puis par le chemin de terre à gauche. Longeur la lisière du bois (balisage très espacé) sur 200 m. Se diriger à gauche sur 100 m pour traverser le bosquet et descendre à Vaumion par le chemin de terre. Couper la D 135 et tourner à gauche. Emprunter la route à droite sur 150 m, la route à gauche sur 30 m, puis le chemin des Vignes en face. Traverser les bois de la Garenne et des Vignes et arriver à une croisée de chemins.

7 Monter par le chemin à droite. Il suit la bordure du plateau. Prendre la route à gauche sur quelques mètres, puis repartir à droite et longeur un bois. Couper la route et continuer tout droit sur le sentier.

8 Tourner à droite, puis suivre le chemin à gauche (*Attention, section non balisée, pas de support de balisage*). Emprunter la route à droite pour revenir à Buhy.

Au cimetière, tourner à gauche pour retrouver l'église.

Curiosités à voir en chemin

Buhy : église Saint-Saturin (XIX^e s.)
Saint-Gervais : château de Magnitot (privé), sentier du patrimoine.

Omerville : points de vue sur la vallée de l'Aubette, ferme de la Louvière (privée)

Montreuil-sur-Epte : points de vue sur la vallée de l'Epte

